

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

Ouïgours

Le Turkestan oriental, (« Xinjiang »), abrite comme son nom l'indique une population turcique, musulmane sunnite, qui est opprimée depuis l'établissement du régime communiste en Chine : installation massive de Hans, limitation de la pratique religieuse, interdiction de la langue ouïgoure à l'école, répression sanglante des mouvements protestataires...

Depuis 2017, la violence s'est intensifiée et systématisée. Les autorités chinoises procèdent au fichage ADN des turcophones, persécutent les artistes et les intellectuels – certains ont disparu, deux éminents professeurs ont été condamnés à mort - et ont enfermé dans les camps de « rééducation » un million de Ouïgours ainsi que de nombreux Kazakhs et Kirghiz sous prétexte de lutte contre l'extrémisme religieux.

Par des méthodes explicitement totalitaires, la dictature chinoise est en train de commettre un ethnocide, récemment dénoncé par trente-huit spécialistes de la région. Parmi les grandes puissances éprises de valeurs, laquelle osera menacer Pékin de représailles proportionnées aux crimes de masse qui sont actuellement commis au Turkestan oriental ?

Nouvelle Calédonie

Enjeux du référendum

Constitution

Jean
de France

p. 2

Socialisme

George
Orwell

p. 8

La Constitution a 60 ans

Le prince Jean a publié, dans le *Figaro* du 9 octobre, un article que nous portons à la connaissance de nos lecteurs.

La Constitution de 1958 fête ses 60 ans. Dans notre pays, qui a adopté puis rejeté rapidement beaucoup de textes constitutionnels, cette longévité, qui fait de la Vème République le régime le plus long de notre histoire moderne après la IIIème République, est très appréciable. Surtout, les institutions approuvées par le peuple français le 28 septembre 1958 s'inscrivent dans la longue durée du régime parlementaire, fondé sous la Restauration, renforcé par la Monarchie de Juillet et qui avait été rétabli après le Second Empire dans l'attente du comte de Chambord. Le « grand refus » du prétendant et les circonstances politiques qui ont suivi, ont déséquilibré le régime que la monarchie royale devait équilibrer et le régime parlementaire s'est mué en régime d'assemblée sans que la IVème République ne parvienne à donner de la force aux gouvernements qui se succédaient.

En 1958, la Constitution de la Vème République a offert à la France ce qui lui manquait depuis 1877 : un chef d'État arbitral, garant de la continuité et de l'indépendance nationale, véritable clef de voûte des institutions. Cette Constitution demeurait fondamentalement parlementaire puisque le principe de la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée nationale était réaffirmé. Mais elle renforçait la démocratie en prévoyant le recours au référendum. D'éminents juristes ont considéré que la nouvelle Constitution instituait une monarchie démo-

cratique et parlementaire, d'inspiration orléaniste une Constitution devenue monarchie élective depuis que le Président est élu au suffrage universel.

Jusqu'en 1969, le système institutionnel de notre pays impressionne par sa cohérence - même si l'autorité judiciaire reste par trop soumise aux injonctions de l'exécutif. La Constitution politique est adossée à une organisation administrative, héritage de l'Ancien régime, du Consulat et de la Restauration puisque Louis XVIII avait décidé de conserver l'acquis napoléonien. Cette administration forte, mais soumise au pouvoir politique, appuie le projet économique et social conçu pendant la Résistance et mis en œuvre à la Libération. Cependant, notre Constitution a révélé ses failles après le départ du général de Gaulle.

La première tient au fait, déjà établi lors de l'élection présidentielle de 1965, que le président de la République est l'élu des uns contre les autres. Certes, le chef de l'État peut se hausser à la hauteur de sa fonction et incarner l'unité de la nation, mais en de trop rares moments de crise et sans jamais parvenir à se libérer de ses amitiés partisans. La clef de voûte établie par la monarchie élective est fragile.

La seconde résulte de la rivalité qui s'installe entre les deux pôles du pouvoir exécutif. Confit entre Jacques Chaban-Delmas et Georges Pompidou, entre Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing, entre Michel Rocard et François Mitterrand : hors des périodes de

cohabitation, qui montrent la souplesse des institutions et rappellent leur nature parlementaire, ces guerres intestines ont gravement nui au fonctionnement régulier des pouvoirs publics.

Ces failles n'ont pas été comblées par l'élection quinquennale du président de la République. Au contraire, un déséquilibre profond s'est installé dans nos institutions, aggravé par le fait que les élections législatives se déroulent immédiatement après l'élection présidentielle. Le temps du chef de l'État se confond avec le temps du Premier ministre et avec celui de l'Assemblée nationale, et il est scandé par les mêmes échéances électorales. Selon une logique implacable, le président de la République a pris en charge toute la politique de la nation au détriment du Premier ministre en titre et le chef de l'État est devenu, plus directement que jamais, le chef du parti majoritaire. La fonction arbitrale, qui se confond avec celle de chef de l'État dans notre tradition millénaire, n'est plus assumée de manière effective. Dès lors, il n'est pas étonnant que les Français, attachés à la symbolique politique, se prononcent à chaque élection présidentielle par des votes de rejet plus que d'adhésion.

Malgré ses failles et ses dérives, notre Constitution n'est pas à abolir mais à transformer et à accomplir dans la perspective, inaboutie, que le général de Gaulle avait tracée au cours de son long dialogue avec mon grand-père. Je souhaite, dans la continuité des déclarations de mon grand-père et de mon père, que l'État soit, à nouveau, rétabli dans son indépendance selon sa vocation arbitrale afin qu'il soit pleinement au service de la France et des Français.

Domaine Royal, Dreux

le 7 octobre 2018

Jean de France, Duc de Vendôme

SOMMAIRE

P 1 - Cible : Ouïgours - P 2 : Jean de France - La Constitution a 60 ans - P 3 : Radicalité : Les insoumis de l'Insoumise - Écho des blogs : Unions monétaires
P 4 : Cocaïne : Stupéfiante Amérique latine P 5 : Asie centrale : Kaboul via Tachkent - P 6 - 7 : Nouvelle Calédonie : Référendum en trois coups - P 8 : Socialisme : George Orwell - P 9 : Idées : Marx et l'écologie - P 10 : Russie : La guerre des partisans - P 11 : Brèves : Italie, Cameroun, Afrique du Sud, Brésil - Actualités de la Nouvelle Action royaliste - P 12 : Éditorial : « Le chaos... mais après ? ».

Les insoumis de l'Insoumise

Jean-Luc Mélenchon a des soucis, qui ne se réduisent pas à la pression judiciaire. Son mouvement est pétri de contradictions autant que de bonnes intentions. Et ce n'est pas le ralliement de dissidents « socialistes » qui va arranger les choses.

Le patron de la France insoumise a occupé le devant de la scène les 16 et 22 octobre, à la suite de la perquisition effectuée dans ses bureaux et à son domicile. Nous prendrions la colère au sérieux si Jean-Luc Mélenchon fulminait de la même manière quand Marine Le Pen est victime de harcèlements politico-judiciaires tout aussi scandaleux. Le spectacle donné par Jean-Luc Mélenchon a l'avantage de masquer les crises qui secouent son parti.

Il y a d'abord les mésaventures du *Média*, cette télévision sur Internet proche, très proche de la France insoumise, dirigée par Sophia Chikirou, une proche, très proche de Jean-Luc Mélenchon. À la suite de furieux conflits au sein de la direction et d'obscurités entoureloupes financières, le naufrage est proche. La censure d'une émission de Jacques Cotta sur l'Italie et la démission de cet excellent journaliste de télévision n'arrangera pas les affaires d'Aude Lancelin, nouveau capitaine de ce bateau ivre.

Il y a ensuite le débat interne sur l'immigration, qui vire souvent à l'aigre. Après avoir tancé Djordje Kuzmanovic, le *lider maximo* a passé un savon à Clémentine Autain, coupable d'avoir signé une pétition d'intellectuels pour l'accueil des migrants. Ces hésitations tactiques font des mécontents dans les deux camps.

Il y a enfin la position mélenchonienne sur l'Union européenne, floue depuis la présentation des plans A et B mais qui devient d'autant plus énigmatique qu'elle n'est plus guère évoquée par le Chef - ce qui inquiète vivement la tendance patriote de la France insoumise. Or l'inquiétude est montée d'un cran depuis que Marie-Noëlle Lienemann et Emmanuel Maurel, après avoir rompu avec le Parti socialiste, ont annoncé qu'ils voulaient « converger » avec la France insoumise, qui les invite sur sa liste pour les européennes. D'ordinaire si sectaire, voici Mélenchon tout miel accueillant à bras ouverts les complices de tous les reniements socialistes : sur les réseaux sociaux, des militants disent qu'ils trouvent ça louche, et même très louche...

Annette DELRANCK

Unions monétaires

Sur le site causeur.fr (1), Sébastien Laye, s'inspirant du rapport d'un banquier scandinave, Jens Nordvig, nous montre comment et pourquoi les unions monétaires sont irrémédiablement vouées à l'échec et que l'Eurozone n'y échappera pas.

Après nous avoir rappelé qu'il y a eu « deux expériences non concluantes avant que le moindre euro ne soit mis en circulation : le serpent monétaire européen et le mécanisme de taux de change européen. C'est d'ailleurs l'effondrement patent de ces deux initiatives qui avait incité le Royaume Uni à ne pas rejoindre l'Eurozone », il nous précise que « Jens Nordvig a analysé les 67 expériences d'unions monétaires au XXe siècle avant l'euro: elles ont toutes échoué car ces zones se sont effondrées sous le poids de leurs contradictions macroéconomiques (incapacité à mettre en œuvre la convergence entre les économies de la zone) et de leurs dissensions politiques internes ».

Il donne l'exemple de l'Union monétaire latine (France, Suisse, Italie - 1865) qui « a dû être vite abandonnée avec le départ de l'Italie dont l'économie ne pouvait supporter la dépréciation rapide de l'instrument monétaire commun ».

Il souligne également que « ... l'histoire économique nous apprend aussi qu'il y a un catalyseur important, celui du premier départ. Or, paradoxalement, le pays initialement en difficulté au sein de la zone a intérêt à être le premier à sortir rapidement et de manière unilatérale de l'union (dilemme analysé par la théorie des jeux) : on constate en effet que les premiers sortants sont toujours ceux qui s'en sortent le mieux au niveau macroéconomique ».

Puis, prenant en exemple la fin de l'URSS et de la zone rouble, il rappelle que « ... la puissance centrale et excédentaire en balance des paiements, la Russie, n'a jamais pu recouvrer ses créances sur les anciens satellites de l'URSS. Il est fort probable, en cas de délitement de la zone euro, que les pays excédentaires (l'Allemagne au premier chef) ne seront jamais remboursés et devront abandonner les créances qu'ils possèdent sur les pays du Sud ... » pour conclure : « Les unions monétaires – qui ne réussissent jamais sur le long terme – ne sont jamais victimes de crises soudaines : elles disparaissent de lents délitement, de la réintroduction de monnaies parallèles et d'un catalyseur final souvent politique. »

Loïc de BENTZMANN

(1) <https://www.causeur.fr/union-monetaire-zone-euro-italie-sortie-155339>

Stupéfiante Amérique latine

De gauche ou de droite, avec des options socio-économiques opposées, dans nombre de pays d'Amérique latine, du Mexique à l'Argentine, chaque nouveau mandat présidentiel commence dans l'espérance d'un changement, pour se liquéfier lentement dans la corruption. La question se pose alors : hasard ou nécessité ?

Le Pérou représente un cas d'étude particulièrement intéressant en ce moment. Sans donner l'impression d'être ni plus ni moins aigüe que dans les autres pays latino-américains (Mexique, Venezuela, Colombie, Argentine, et combien d'autres), la corruption y est endémique. Depuis trente ans, TOUS les chefs d'Etat du Pérou (Alberto Fujimori, Alan Garcia, Alejandro Toledo, Ollanta Humala, jusqu'au dernier élu : Pedro-Pablo Kuczynski), ont été poursuivis pour corruption, certains ayant fini sous les verrous ou réfugiés à l'étranger. Mais depuis quelques mois cette dernière a atteint un niveau insupportable, puisqu'elle a gangrené non seulement le monde politique, mais aussi la justice dans toutes ses composantes : la majorité du Congrès, représentée par le parti « Fuerza Popular », dirigé par Keiko Fujimori, fille de l'ancien dictateur, a montré sa collusion avec les narco-trafiquants et bloque toute tentative de lutte contre la corruption. Pire, le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) tout entier a été pris la main dans le pot de confiture, ainsi que les magistrats anti-corruption et

le Procureur Général de la Nation. Crise institutionnelle donc, que le président suppléant, Martín Vizcarra, tente de résoudre en imposant de profonds changements dans les institutions. Quatre lois devraient donner lieu à referendum avant la fin de l'année : retour au bicamérisme, impossibilité de deux mandats successifs, transformation complète du CSM, fin de l'anonymat dans le financement des partis. En soi, cette crise politique n'est pas la première du genre, au Pérou ou ailleurs. Deux questions se posent alors : Vizcarra arrivera-t-il à réformer les institutions ? La justice sera-t-elle débarrassée du chancre de la corruption ?

On peut en douter, car le pays tout entier vit dans un déni qui l'empêche de rendre de telles réformes effectives. Ce déni, c'est celui de l'impact de la cocaïne dans l'économie. Quelques chiffres. Le Pérou a un PIB d'environ 190 milliards de dollars. La coca, cultivée sur plus de 60 000 hectares (la plus grande surface en Amérique du Sud), aboutit à la production de 300 tonnes de cocaïne par an, lesquelles, à 200 dollars le gramme auprès du consommateur, représentent 60 milliards de dollars pour les cartels péruviens, soit 32 % du PIB. Impossible évidemment de savoir ce qui est réellement réinvesti au Pérou, mais il est certain qu'une telle somme a un impact majeur dans l'économie du pays. C'est d'autant plus facile que cette dernière est en grande partie souter-

raïne. Voilà qui a de nombreuses implications. Le blanchiment sur place, du fait de l'assentiment muet des pouvoirs publics, ne doit pas être très compliqué : sans aller très loin, le nombre stupéfiant de casinos présents dans tous les quartiers de Lima ne semble en aucun cas justifié par le nombre et la fortune des joueurs potentiels. De ce fait, la bonne santé de l'économie péruvienne et la réalité des chiffres de croissance ne sont peut-être pas si évidentes, avec cette manne arrosant tous les secteurs. Toutes proportions gardées, c'est comme s'il existait en France (PIB de 2200 milliards d'euros) une « caisse noire » de 700 milliards d'euros à disposition de tous les détenteurs d'autorité pour résoudre les petits soucis du quotidien, en échange de quelques menus services... Quel homme politique, quel élu communal, quel entrepreneur résisterait à la tentation de s'en servir ? Comment résister à la « Balkanisation » de toute la politique, avec un tel piège ?

De tout cela, deux conclusions sont à tirer. La première, c'est qu'il sera intéressant de suivre l'évolution et l'efficacité des réformes lancées par le Pérou dans sa lutte contre la corruption. Si elles marchent, voilà qui permettrait d'étendre cette expérience à nombre d'autres pays latino-américains, économiquement dépendant de la cocaïne. La seconde, c'est qu'il est vain d'analyser la politique de ces pays en ne considérant que leurs positions politiques, droite ou gauche, sans se préoccuper au départ du poids de la drogue dans leurs économies et leurs fonctionnements. Il reste enfin une question qui mériterait d'être posée : quid des pays consommateurs, dont la France ? Ces sommes folles transitent aussi par chez nous, et l'on peut se demander si, les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous ne sommes pas nous aussi dans le « déni péruvien ».

François VILLEMONTAIX



Kaboul via Tachkent

Face à un Afghanistan qui hésite entre radicalisation et normalisation, l'Asie centrale cherche à combiner paix et sécurité pour réussir son intégration internationale.

On en a peu parlé, or l'événement était peu banal : une visite officielle en France du président de l'Ouzbékistan. Cela n'était pas arrivé depuis vingt-cinq ans. Les 8 et 9 octobre, Paris a accueilli Chavkaz Mirzioïev qui avait succédé en décembre 2016 à Islam Karimov lequel avait progressivement isolé son pays du reste du monde. En dix-huit mois, Mirzioïev, qui fut pourtant son inamovible Premier ministre pendant quatorze ans, a complètement changé l'image de l'Ouzbékistan et mène activement une diplomatie d'ouverture tous azimuts.

C'était aussi la première visite de Mirzioïev dans un pays de l'Union européenne. En mai dernier, il s'était rendu à Washington, renouant ainsi les liens jadis étroits avec les États-Unis après de longues années d'interruption des relations. La communauté internationale avait mis le pays sous sanctions après une sanglante répression des islamistes de la vallée du Ferghana (Andijan), foyer traditionnel de la résistance musulmane, par le pouvoir de Tachkent en 2005. Mirzioïev a certes rompu avec la politique d'éradication de son prédécesseur (et du puissant chef des renseignements écarté en début d'année). Il s'est avancé jusqu'à amorcer une possible médiation avec les – ou des – Talibans en réunissant en mars dernier à Tachkent pour la première fois depuis 1999 une conférence sur l'Afghanistan dite des 5 +1 : les cinq pays d'Asie centrale et l'Afghanistan. Moscou avait voulu saisir l'occasion en invitant toutes les parties à une conférence début septembre mais

les États-Unis avaient fait obstruction. Trump avait alors désigné un représentant spécial, qui n'est autre que l'incontournable Zalmay Khalilzad, ex-ambassadeur de Bush à Kaboul, pour reprendre directement l'attache de chefs Talibans, ce qu'il a fait à Doha (Qatar) le 8 octobre.

Ces grandes manœuvres précèdent les élections à la Jirga prévues le 20 octobre. Le mandat de l'Assemblée parlementaire sortante élue en



Boukhara.

2010 aurait dû expirer depuis 2015. Plusieurs fois remises, ces élections seront déterminantes pour la prochaine élection présidentielle prévue en avril 2019. Le président Ashraf Ghani a besoin qu'elles aient lieu, même si une bonne partie des bureaux de vote ne pourront sans doute pas ouvrir et si la participation restera faible, le gouvernement ne contrôlant qu'un peu plus de la moitié des districts du pays. Des attentats ont perturbé l'enregistrement de quelques neuf millions d'électeurs (six millions d'hommes contre trois millions de femmes !) et risquent de décourager certains votants. Il s'agit par ces négociations d'en limiter l'impact afin de préserver la validité du processus.

Le président ouzbek a pu ainsi reprendre une certaine primauté parmi les cinq États d'Asie centrale – l'Ouzbékistan est de loin le plus peuplé avec 32 millions d'habitants sur 70 ; il a également repris sa place dans la Communauté des États Indépendants (CEI) issue de l'ancienne URSS, tout en appartenant à l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), car il constitue un relais essentiel sur les routes de la soie depuis Pékin. Il n'ignore pas en effet que les nouveaux réseaux d'échanges et de communication ne sauraient être sûrs en Asie centrale sans paix au sud. Pékin ne peut permettre qu'un lien s'établisse entre les Ouïgours du Xin-qiang, carrefour d'où partent les fameuses routes, et les Ouzbeks, tous deux turcophones et sunnites. Le Kirghizstan qui se trouve entre deux est sous pression et culpabilise la forte minorité ouzbèke (15% de la population). Mais surtout les uns et les autres voient revenir par l'Afghanistan les débris de l'Etat Islamique (EI) d'Irak et de Syrie dont maints Ouzbeks. Certes ces Ouzbeks djihadistes sont issus de l'émigration puisqu'ils avaient fui le régime de Karimov. Ils ne menacent pas directement un Ouzbékistan qui se sent assez sûr de lui pour tenter l'ouverture mais encore trop faible pour l'affronter seul dans un environnement troublé où Daech concurrence désormais les Talibans dans certains secteurs de l'Afghanistan. La frontière entre celui-ci et l'Ouzbékistan (137 kms) est bien sécurisée. Il n'en va pas de même du Tadjikistan : les deux États longtemps rivaux ont du coup réalisé un rapprochement spectaculaire. De Syrie, l'attention des puissances risque de revenir vers l'Afghanistan. C'est peut-être une chance à saisir pour un processus de paix. La visite à Paris du président Mirzioïev ne saurait être anodine.

Yves LA MARCK

Référendum à trois coups

La Nouvelle Calédonie refait timidement surface dans l'actualité avec le prochain référendum sur son autodétermination. Il ne permettra pas de résoudre définitivement un problème vieux de plusieurs décennies. Mais la présence de la France dans cette partie du monde dépendra de la manière dont l'exécutif en assumera les conséquences.

En 1988, la Nouvelle Calédonie s'était invitée au coeur de la campagne pour l'élection présidentielle, après la prise d'otage sanglante de la Grotte d'Ouvéa qui provoqua la mort de six militaires et de dix-neuf indépendantistes. Aujourd'hui, force est de constater que l'avenir de cet archipel de 18 500 km², situé à 1 500 km de l'Australie, peuplé de 269 000 habitants, ne passionne pas les foules métropolitaines.

Pourtant, le 4 novembre 2018, un corps électoral restreint, qui donne une prime aux indépendantistes, est appelé à se prononcer pour ou contre l'indépendance en répondant par OUI ou par NON à une question claire, mais à la portée indéterminée : « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? »

Cette consultation s'inscrit dans le fil d'un processus institutionnel qui faisait la fierté de Michel Rocard, alors Premier ministre. A partir des années 1960-1970, la Nouvelle Calédonie connaît une forte revendication indépendantiste qui se heurte à la réalité démographique car les Canaques (1) sont devenus minoritaires. Lorsque des discussions s'engagent avec l'Etat, ils doivent composer avec les autres populations de l'archipel. Réclamant la tenue d'un référendum sur l'autodétermination, ils boycottent les élections territoriales de novembre 1984 et multiplient les incidents violents avec les « colons », qui culmineront avec la mort de

plusieurs des leurs, parmi lesquels deux frères du Président du Front de libération national kanak et socialiste (FLNKS), Jean-Marie Tjibaou.

Pour calmer le jeu, Laurent Fabius crée quatre régions sur-mesure, dont trois pourront être contrôlées par les indépendantistes et organise un référendum, boycotté par les indépendantistes, qui se solde par un vote sans appel : 98 % des électeurs calédoniens se déclarent pour un maintien dans la France.

Devenu chef du gouvernement de cohabitation, Jacques Chirac s'est vu attribuer la responsabilité d'un envenimement de la situation qui aboutira, le 22 avril 1988, au drame d'Ouvéa.

C'est dans un contexte de grande violence, après l'attaque de la gendarmerie de Fayaoué (vingt-sept personnes prises en otage, quatre soldats vingt-sept indépendantistes tués) qu'interviennent les accords provisoires dits « de Matignon » de juin 1988. Ceux-ci prévoient la tenue d'un référendum sur l'indépendance en 1998. Il n'aura pas lieu en raison du risque d'un nouveau cycle de violence qu'aurait provoqué l'issue certaine du vote, défavorable aux indépendantistes. Le référendum du 4 novembre prochain résulte, pour sa part, du calendrier mis en place par « l'accord de Nouméa » signé en 1998 par Lionel Jospin et les représentants des deux principales forces politiques en présence.

Il constitue une étape d'un processus de décolonisation, qu'explique l'histoire et que réclament les insti-

tutions internationales. Interrogé par la revue *L'Histoire* (octobre 2018), l'anthropologue Michel Nepels explique que « cette colonisation pas comme les autres », a entraîné une spoliation massive des autochtones, arrivés dans l'archipel il y a environ 3 000 ans et a instauré un système de « réserves ». Si les mesures discriminatoires qui les frappaient ont été abolies dès 1945 dans le sillage du discours de

Brazzaville, les indigènes n'ont obtenu la citoyenneté française qu'en 1957. Leur population a été divisée par deux entre 1853 et les années 1920. Quant au comité de décolonisation de l'ONU, il a réinscrit en 1986 la Nouvelle Calédonie sur la liste des territoires à décoloniser.

Cela suffit-il à donner satisfaction aux indépendantistes, même si l'on peut comprendre qu'ils continuent de ressentir ce que le dissident Vladimir Bukowski appela « cette lancinante douleur de la liberté » ?

La Nouvelle Calédonie bénéficie aujourd'hui d'une très large autonomie. L'accord de Matignon a organisé le transfert au territoire des compétences non régaliennes de l'Etat et une société d'économie mixte a été créée pour assurer d'importantes ressources aux territoires gérés par les Canaques. La Nouvelle Calédonie peut nommer des représentants dans certaines ambassades de France de la région et a même accédé en 2016 au statut de membre à part entière du Forum du Pacifique qui n'admet pourtant que des nations souveraines.

L'indépendance lui serait-elle bénéfique ? Un « oui » au référendum





équivaldrait à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie. Rien ne permet de penser que les liens avec la France seraient rompus. Mais il n'est pas certain que son économie continuerait à bénéficier de l'aide métropolitaine et des transferts de fonds d'Etat qui représentent environ 30 % de son PIB. La menace de se voir « soumise aux appétits de l'Australie, voire de la Chine (...) interroge avant tout la capacité du territoire à exercer une souveraineté économique et à choisir ses interdépendances et ce, quel que soit son avenir institutionnel », remarque l'historienne Sarah Mohamed-Gaillard dans la revue *Diplomatie* (n° 44 avril-mai 2018). D'autant que se présente, de manière concurrente à l'indépendance canaque, la piste d'une « indépendance calédonienne » qui semble tenter certains caldoches, fortement ancrés dans une alliance économique et politique avec les puissances australasiennes (Australie et Nouvelle Zélande) afin de limiter les effets économiques et sociaux induits par le retrait éventuel de la France » (1).

Si les effets de l'indépendance relèvent de la conjecture pour la Nouvelle Calédonie, celle-ci aurait des conséquences directes pour les intérêts de la France. La Nouvelle Calédonie est une des réserves mondiales de nickel, minéral d'importance stratégique pour l'industrie et la défense nationale. En outre, la Nouvelle Calédonie constitue plus de 15 % du total des zones économiques exclusive de l'Outre-Mer français, qui permettent à notre pays d'être la deuxième puissance maritime mondiale. Cette indépendance pourrait avoir des répercussions sur la Polynésie française et donc sur une grande partie

de la puissance maritime française « au moment même où la mer s'affirme comme de plus en plus cruciale pour l'économie, le contrôle des flux, l'exploitation de ressources offshore » remarque justement Sarah Mohamed-Gaillard, avant de rappeler que « la Nouvelle Calédonie est le principal point d'ancrage des forces françaises en Océanie (...) qui contribuent à la représentation française dans la zone (...) et participent à la représentation de la France dans chaque océan ».

Les derniers sondages annoncent une nette victoire des loyalistes dans une fourchette comprise entre 60 et 69 % des voix. Mais si la réponse au référendum est négative, rien ne sera réglé. L'Accord de Nouméa prévoit que deux autres consultations pourraient être organisées à la demande du tiers des membres du Congrès calédonien, la loi organique de 1999 précisant qu'elles devraient porter « sur la même question » que celle posée la première fois.

Il serait aujourd'hui parfaitement absurde de proclamer que « La Nouvelle Calédonie c'est la France » comme cela a pu être fait pour l'Algérie et de s'arc-bouter sur une conception dogmatique de la souveraineté et de l'application uniforme du droit de la République.

Sans doute le traitement de la question calédonienne met-il à mal les principes d'égalité juridique et politique qu'on croyait intangibles. La constitution d'un corps électoral adapté à une situation spécifique en est une illustration. L'interdiction faite aux non canaques de s'installer dans l'espace coutumier et de se mêler des affaires coutumières, alors que les canaques participent de plein droit aux affaires générales, en est une autre. Quant au droit coutumier et au système des chefferies, accepté par l'État, il soumet

les populations à un système social archaïque qui renvoie à une conception « essentialiste » de l'identité. Mais ramener la « question calédonienne » à une opposition entre « colons » et autochtones fait l'impasse sur la diversité de peuplement du « caillou ». Les Français installés à partir de la prise de possession de la Nouvelle Calédonie en 1853, ont été rejoints dès la fin du XIXème siècle par des travailleurs venus d'Asie, puis de Polynésie. Enfin le « boom » sur le nickel des années 1969-72 a profondément transformé les mentalités et le corps électoral. La communauté caldoche elle-même « s'est, au fil du temps, largement métissée, et intègre des valeurs culturelles diverses ». Elle en vient « à revendiquer les attributs de l'autochtone, jusqu'ici indexée sur les Kanaks, à savoir être reconnus comme ressortissants de plein droit du « pays calédonien », donc totalement libres d'y construire leur avenir » (2)

« Le pari de l'accord de Nouméa, c'était qu'entre sa signature et la tenue du référendum, allait se construire un pays », soulignent deux juristes dans une tribune publiée sur le *Huffington Post* le 30 novembre 2017. L'exécutif français a sagement choisi de ne pas prendre position sur le référendum et a pris soin de garantir un vote irréprochable. « La France, observe Sarah Mohamed-Gaillard dans son article déjà cité, cherche à proposer une voie originale de décolonisation, en rupture avec les tensions des processus de décolonisation de son passé. » Nous avons l'habitude de nous montrer sévères envers la politique suivie par l'actuel exécutif. Sur la question calédonienne, nous ne pouvons que lui souhaiter de réussir.

Laurent LAGADEC

(1) Nous préférons la forme française alors que la forme polynésienne « Kanak » est retenue par les auteurs des citations.

(2) « Nouvelle Calédonie : quelle politique des populations ? » in *POPULATION & AVENIR*, La revue des populations et des territoires, n° 737, mars-avril 2018.

George Orwell

Plus souvent évoqué que lu, George Orwell est aujourd'hui glorifié par une intelligentsia qui se proclame après coup antitotalitaire et par des auteurs d'extrême droite qui le rangent sans scrupules dans leur panoplie. On brandit à tout propos le célèbre 1984 sans replacer l'ouvrage dans l'ensemble de l'œuvre orwellienne.

Inclassable de son vivant, Orwell fait l'objet de classifications abusives depuis son entrée dans le panthéon de la littérature mondiale. La mise au point de Kévin Boucaud-Victoire (1) est donc bienvenue. En moins de cent pages fort bien écrites, le jeune fondateur de la revue *Le Comptoir* permet de saisir le sens d'une vie riche en expériences qui ont nourri une pensée aussi ferme que subtile.

Bien entendu, George Orwell est radicalement hostile au totalitarisme. Son rejet est fondé sur ce qu'il a vécu pendant la guerre d'Espagne, lorsqu'il combattait comme sergent dans les rangs du POUM, le Parti ouvrier d'unification marxiste qui fut brisé par les communistes staliniens. Mais cette hostilité au totalitarisme ne fait pas de l'écrivain britannique un conservateur ou un réactionnaire. Il est vrai que George Orwell s'est lui-même décrit comme un « anarchiste tory (conservateur) » mais c'était avant sa conversion au socialisme. En 1946, quatre ans avant sa mort, il précisera que « tout ce que j'ai écrit de sérieux depuis 1936, chaque mot, chaque ligne, a été écrit, directement ou indirectement, contre le totalitarisme et pour le socialisme démocratique tel que je le conçois ». Ce socialisme est celui d'un militant qui rejoint l'Espagne républicaine en décembre 1936 – il aurait préféré combattre dans les rangs anarchistes plutôt que sous l'égide du POUM – et qui est sympathisant puis adhérent de l'Independent labour party de 1936 à 1939. C'est surtout le socialisme d'un écrivain qui se nourrit de littérature plutôt que de théorie marxiste – Dickens, Zola, London, Chesterton, Somerset Maugham – et

qui puise dans l'expérience sociale acquise pendant ses années de misère à Londres et à Paris et au fil de ses enquêtes auprès du prolétariat britannique.

Le socialisme d'Orwell n'est pas facile à définir. Kévin Boucaud-Victoire retrace avec précision le mouvement d'une pensée qui se situe hors des cadres doctrinaires. C'est, classiquement, une prise de parti contre l'exploitation et les exploités, qui rejoint celle de Simone Weil, sa contemporaine. Mais, au rebours de la gauche marxiste ou marxisante, c'est une pensée résolument hostile à l'idéologie du Progrès, proche de la dénonciation bernanosienne de la Machine. George Orwell professe l'internationalisme et s'oppose aux idéologies nationalistes mais ce révolutionnaire est un patriote qui s'éloigne de l'Independent labour party en 1939 à cause du pacifisme de l'ILP et qui, faute de pouvoir rejoindre l'armée britannique en raison de sa mauvaise santé, s'engage dans la *Home Guard* en 1940.

George Orwell n'est pas à ranger parmi les populistes qui croient naïvement que la vérité est dans le Peuple. Comme l'explique Kévin Boucaud-Victoire, la *common decency* ou « décence ordinaire » selon Orwell est une qualité propre aux gens du peuple qui n'implique pas une bonté naturelle mais une disposition au bien, une « banalité du bien » dont procède l'exigence de justice. La décence des classes populaires s'oppose à l'élite bourgeoise dont font partie les intellectuels : « Offrez-leur l'occasion d'un contact réel avec le prolétariat – par exemple une empoignade avec un porteur de poissons ivre, un samedi soir – et vous les

verrez se retrancher dans le snobisme de classe moyenne le plus conventionnel » écrit Orwell à propos des « bolcheviks de salon ».

Le patriotisme révolutionnaire d'Orwell s'exprime dans un programme en six points qu'il publia pendant la guerre. Trois témoignent de son internationalisme : transformer l'Inde en dominion avec l'indépendance pour objectif ; créer un Conseil de l'Empire britannique dans lequel les peuples de couleur seraient représentés ; s'allier avec la Chine et tous les pays dominés contre les puissances fascistes. Trois autres points précisent le socialisme orwellien : nationalisation des terres, des mines, des chemins de fer, des banques et des principales industries ; réforme démocratique de l'éducation ; « réduction de l'éventail des revenus de sorte que le plus haut revenu, impôts déduits, ne soit pas supérieur de plus de dix fois au plus bas ».

Les propositions d'Orwell le situent à l'opposé du conservatisme mais elles reposent sur une conception rigoureusement anarchiste. Cité par Kévin Boucaud-Victoire, le philosophe Bruce Bégout écrit que « la décence ordinaire est politiquement anarchiste : elle inclut en elle la critique de tout pouvoir constitué au profit d'un accomplissement sans médiation du sens du juste et de l'injuste ». La volonté d'accomplir la justice sans médiation instituée conduirait, si elle parvenait à ses fins, à une situation de pure violence, à l'état de barbarie qu'engendrerait le jeu sans limites des volontés de puissance. Là est la faille du socialisme orwellien, qui n'empêche pas d'aimer cet homme *so british* et d'admirer cette vie si bien accordée à l'œuvre.

B. LA RICHARDAIS

(1) Kévin Boucaud-Victoire, *George Orwell, écrivain des gens ordinaires*, Editions Première partie, 2018.

Outre le célèbre 1984 (éditions de poche) on lira *Le Quai de Wigan, Hommage à la Catalogne, La ferme des animaux*, aux éditions Champ libre.

Marx et l'écologie

Le marxisme n'est pas spontanément associé à l'écologisme. L'explication tient d'abord à l'introduction relativement récente des notions d'écologie et de préservation de l'environnement dans le vocabulaire et la pensée politiques ; le terme « écologie » n'est d'ailleurs apparu sous la plume du biologiste allemand Ernst Haeckel qu'en 1866. Elle repose surtout sur le bilan environnemental négatif des expériences dites socialistes au XX^e siècle, ce qu'Henri Pena-Ruiz qualifie, renversant la formule usuelle, de « socialisme irréal ». Mais le sol aride de la mer d'Aral et les nuages radioactifs de Tchernobyl ne peuvent faire oublier qu'aux origines du socialisme se trouvent les écrits historiques, politiques et économiques de Marx et Engels. Avec Karl Marx, penseur de l'écologie, le philosophe français entend revenir sur un malentendu durable et faire pièce à l'image de productivisme nocif attachée au communisme.

Le Manuscrit de 1844, Le Capital, Le Manifeste ou encore *La Critique du programme de Gotha* recèlent des réflexions peu commentées jusqu'à ce jour chez les lecteurs de Marx. Ce dernier identifie au commencement la rupture forcée de l'homme avec la nature sous l'impact de l'économie capitaliste. Quoique le mot, anachronique, ne figure pas dans son œuvre, Marx appréhende l'écosystème en replaçant l'homme dans un cycle naturel dont le productivisme vient perturber les équilibres. Henri Pena-Ruiz rappelle longuement combien les lectures de Marx (les Grecs antiques Démocrite, Aristote et Épicure ; ses contemporains Hegel, Adam Smith, Feuerbach...) ont conditionné sa vision humaniste syncrétique, empreinte de naturalisme. Ce n'est pas non plus le fruit du hasard si sa conscience politique a été éveillée, alors qu'il a vingt-trois ans (1841), par l'interdiction prononcée par la Diète rhénane de glaner le bois mort qui permettait aux pauvres de se chauffer. Il y voit une attaque contre une tradition fondée sur le principe de propriété commune des ressources naturelles en même temps qu'une violence faite par l'État bourgeois aux plus démunis. À la même époque, dans sa Philosophie épicurienne, Marx pose sur la nature le regard du scientifique, débarrassé des préjugés mystiques : « En reconnaissant la rationalité de la nature, nous cessons d'être sous sa dépendance. [...] C'est seulement en donnant libre cours à la nature que la raison consciente, considérant la nature comme

raison en elle-même se l'approprie entièrement. » Encore faut-il savoir ce que traduit l'appropriation entière de cette nature, ailleurs qualifiée de « corps non organique de l'homme » (Manuscrit de 1844).

Vers la révolution écosocialiste.

Dans le premier livre du *Capital*, Marx s'intéresse au capitalisme tel qu'il est appliqué en agriculture. La formule qu'il emploie parle d'elle-même : « il épuise la terre en même temps que le travailleur. » De même qu'il prend conscience de la dangerosité des machines de l'âge industriel et des effets d'un travail harassant sur la santé des hommes, Marx déplore l'appauvrissement des sols. Le matérialisme marxiste va par conséquent tenter de concilier la préservation de la nature avec la production nécessaire au progrès de l'humanité, à rebours d'un capitalisme accumulateur et consumériste qui génère le gaspillage. À bien relire Marx, on s'aperçoit ainsi que « la sévérité de la condamnation du

Henri Pena-Ruiz

**KARL
MARX**
penseur de l'écologie

Seuil

capitalisme n'est pas moins nette en ce qui concerne les désastres écologiques qu'en ce qui concerne les méfaits humains de l'exploitation de l'homme par l'homme ». La société communiste ne peut être qu'attachée à la nature puisque la nature est un bien commun, le premier de tous. Dans la projection qu'il fait de la société socialiste respectueuse des êtres et des ressources, Marx envisage de réduire l'opposition des villes et des campagnes. Le lecteur de l'essai ici commenté regrettera peut-être que son auteur n'ait pas choisi de développer davantage (au chapitre 5) quelle pourrait être la tra-

duction concrète, dans le monde actuel, d'un tel aspect de la révolution écosocialiste.

Henri Pena-Ruiz conclut, à l'issue d'une démonstration stimulante, qu'un mode de production véritablement socialiste serait à même de réconcilier enfin l'homme et la nature. En corollaire se trouve la réfutation totale de la possibilité d'un « capitalisme vert », irréductiblement contradictoire. L'auteur ne « recycle » donc pas (quoique le sujet s'y prête !) les concepts de Marx, ni ne les revisite. Dans la lignée de quelques travaux fondateurs, notamment ceux du sociologue américain John B. Foster (*Marx's Ecology*, 2000), il en livre une interprétation qui se veut respectueuse des textes et cohérente, fort utile qui plus est face aux défis de notre temps.

Pierre NAULENT

Henri Pena-Ruiz, *Karl Marx penseur de l'écologie*, Paris, Seuil, 2018.

La guerre des partisans

La guerre d'extermination menée par les Allemands en Russie a provoqué la résistance massive des citoyens soviétiques dans les régions occupées. Loin de Staline et sans le concours de l'appareil communiste, les unités de partisans ont mené une guerre impitoyable contre la Wehrmacht et ses supplétifs russes.

Le titre du livre de Masha Cerovic sonne bien mais pas très juste : « les enfants de Staline » (1) sont des fils et des filles largement émancipés, ce qui n'est pas normal dans une société totalitaire. Mais l'invasion allemande et les victoires foudroyantes de la Wehrmacht bouleversent les normes, les structures et le discours idéologique du stalinisme.

On sait que Staline a mobilisé toutes les ressources du patriotisme russe et de l'Armée rouge, qui est de facto une armée impériale, riche d'unités caucasiennes et centrasiatiques. On oublie souvent que les défaites militaires soviétiques provoquent l'effondrement du Parti communiste, ses dirigeants étant les premiers à fuir quand ils ne se rallient pas aux Allemands. Les autorités d'occupation auraient pu s'attirer nombre de sympathies ou du moins obtenir la neutralité de la population si le racisme anti-slaves des nazis et d'une bonne partie de l'armée allemande ne les avait conduits à mener une guerre d'extermination (2).

Cette guerre raciale, qui systématise l'élimination physique et l'asservissement, pousse un nombre croissant de citoyens soviétiques des territoires occupés des Républiques socialistes de Biélorussie, d'Ukraine et de Russie vers la résistance armée. Civils et soldats « encerclés » forment de petites bandes puis des unités de partisans qui opèrent à partir des forêts et des zones marécageuses puis conquièrent de vastes étendues de territoires sur lesquels s'exerce un nouveau mode de souveraineté. Un impressionnant travail sur les archives et des enquêtes sur le ter-

rain permettent à Masha Cerovic de retracer avec précision les opérations militaires, les conditions d'existence des partisans et plus particulièrement celles des femmes combattantes, les souffrances des civils pris entre les exigences des partisans qui vivent sur le pays et l'impitoyable machine de guerre allemande. Qu'il s'agisse de la Wehrmacht ou des troupes SS, les prisonniers sont exécutés et, lors des opérations de représailles, les villages sont brûlés et les populations déportées. En 1945, on recensera plus de 5 000 villages biélorusses incendiés au cours de cette guerre irrégulière qui a mobilisé 500 000 combattants et fait un demi-million de morts soviétiques, civils pour la plupart.

Les bouleversements politiques engendrés par la guerre des partisans sont remarquablement analysés par Masha Cerovic. Le naufrage de l'appareil stalinien au fil de la déroute militaire entraîne un transfert de pouvoir politique vers une autorité militaire qui forge sa légitimité dans le combat contre les Allemands. Les commandants des unités de partisans sont des guerriers issus du peuple. Ils s'inscrivent dans la tradition russe de résistance à l'invasion étrangère mais ils ne cherchent pas à restaurer l'ordre politique abattu pendant la guerre civile. Ces commandants et leurs troupes sont des soviétiques, qui se réclament du bolchevisme même si les mœurs traditionnelles et les croyances religieuses demeurent vivantes. Mais ils forment une nouvelle élite, hors du contrôle du centre moscovite, et s'ils reconnaissent le « rôle dirigeant du Parti » c'est parce qu'ils sont seuls en mesure de

dire ce qu'il en est du Parti... Bien entendu, Moscou tente d'encadrer le mouvement partisan – dans la rivalité entre l'Armée rouge et le NKVD – et ce n'est qu'à la fin de la guerre que les partisans seront réintégrés dans l'ordre stalinien. Beaucoup seront engagés dans des opérations de représailles contre les collaborateurs en Biélorussie et contre les nationalistes ukrainiens de l'UPA alliés des Allemands. La guerre des partisans fut aussi une guerre civile...

Dans ce livre où l'on peut tant apprendre, sur le peuple russe et sur cet aspect longtemps négligé de la résistance européenne à l'Allemagne nazie, seule la conclusion laisse perplexe. Masha Cerovic affirme que cette lutte armée aux dimensions apocalyptiques « n'a servi à rien » et que les combattants ne voulaient pas défendre la patrie mais qu'ils réagissaient à l'atteinte portée à leur existence même – comme si les deux réactions, patriotique et vitale, ne pouvaient pas se confondre dans un même mouvement. L'historienne affirme par ailleurs que les partisans défendaient la civilisation soviétique et l'utopie stalinienne, que « leur guerre était à la fois celle des Russes contre les Allemands et celle des communistes contre les nazis ». Une guerre qui aurait été contraire à « l'éthique de la résistance », humaniste et universaliste, qui fut pratiquée en Europe de l'Est et de l'Ouest. Cette thèse mériterait d'être précisée, afin qu'un débat puisse s'engager.

Yves LANDEVENNEC

(1) Masha Cerovic, *Les enfants de Staline, La guerre des partisans soviétiques (1941-1944)*, Seuil, 2018.

(2) Cf. Christian Baechler, *Guerre et exterminations à l'Est, Hitler et la conquête de l'espace vital, 1933-1945*, Taillandier, Texto, 2016.

Brèves

Italie, le 20 septembre : Lors d'une cérémonie d'hommage aux Italiens morts durant la première guerre mondiale, le prince Emmanuel – Philibert de Savoie a apporté son soutien au gouvernement italien actuel dans sa lutte contre les migrants, reprenant lui-même à son compte le slogan de la Ligue du Nord : « Les Italiens d'abord ! »

Cameroun, le 1er octobre : Le roi des Bamouns et sénateur de la région de l'Ouest du pays, le sultan Ibrahim Mbombo Njoya, a refusé de se prononcer en faveur d'un candidat pour l'élection présidentielle. Un désaveu pour le président Paul Biya, au pouvoir depuis 1982 et dont il a été le principal soutien jusqu'ici.

Afrique du Sud, le 7 octobre : Le roi des Zoulous a annoncé au cours de la fête d'Umkhosi Welembé qu'il avait signé un accord politique avec le mouvement afrikaner AfriForum. Dans son discours, le roi a appelé les agriculteurs boers à venir l'aider et protéger les terres des Zoulous menacées par la loi de redistribution des terres. « (...) Qui-conque veut être élu chez moi doit venir s'agenouiller ici (...) » devant moi « et s'engager à ne jamais toucher mon pays » a déclaré Goodwill Zwelithini.

Brésil, le 7 octobre : Les monarchistes reviennent au Parlement. Aux côtés du prince Luiz-Philippe d'Orléans-Bragance (branche de Vassouras), nouveau député de São Paulo, ce sont quatre autres candidats qui ont été élus sur les listes du Parti Social Libéral dirigé par Jair Bolsonaro. Au cours de la campagne, son cousin le prince Joao-Henrique d'Orléans-Bragance (branche de Petropolis) a condamné cette candidature sous des couleurs aussi controversées.

Frédéric de NATAL

Actualité de la Nouvelle Action royaliste



Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi de l'année universitaire, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

La conférence commence à 20h très précises (accueil à partir de 19h30). Entrée libre, une participation aux frais de 2 euros est demandée. La conférence s'achève à 22h. Une carte annuelle d'abonné des mercredis (12 euros) permet d'assister gratuitement à tous les mercredis.

Après la conférence, à 22h, un repas amical est servi à ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner: 7 euros)

Le 7 novembre, nous recevrons Kévin Boucaud-Victoire pour son dernier ouvrage : *George Orwell, écrivain des gens ordinaires*.

Le 14 novembre, nous recevrons Blandine Kriegel pour son livre : *Spinoza, l'autre voie*.

Abonnements

Nous remercions nos lecteurs qui ont répondu favorablement en nombre à notre campagne de réabonnement. Nous prions ceux qui ont été relancés à tort de bien vouloir nous en excuser. Merci à ceux dont l'abonnement est expiré de bien vouloir le renouveler sans tarder.

Vidéos de la NAR - Les conférences de la saison 2017 - 2018 sont disponibles sur notre chaîne YouTube et depuis le site « Archives royalistes »

Communiquer avec nous

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr
Tél. : 06.43.11.36.90

Suivre la NAR

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

<http://www.dailymotion.com/nouvelle-action-royaliste>

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Abonnement et adhésion

règlement à l'ordre de :
La Nouvelle Action royaliste

Christophe Barret
**LA GUERRE DE
CATALOGNE**



Royaliste
Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.A.L. 13
36-38, rue Sibuet
75012 Paris
Tél. : 06 43 11 36 90

Directeur de la publication
Yvan Aumont

Directeur politique
Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint
Christophe Barret

Rédacteur en chef
Marc Sévrien

Com. paritaire : 05 14 - G 84 801
ISSN : 0151-5772

Imprimerie spéciale de la NAR

Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse électronique :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

Chèques à l'ordre de : «Nouvelle Action Royaliste». Adresse : Bloc C - Boîte 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

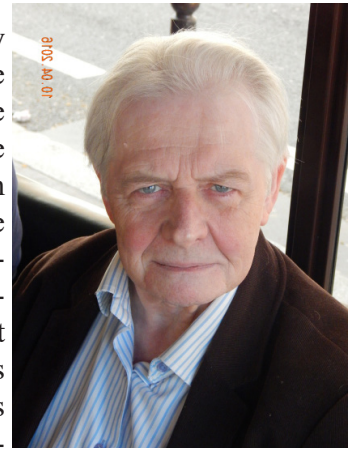
Le chaos... mais après ?

L'avenir s'annonce chaotique. Cela se dit en termes choisis dans les institutions internationales et de manière plus précise sur les blogs spécialisés. La spéculation effrénée, les montagnes de dettes publiques et privées, les crises qui frappent l'Argentine, la Turquie et le Pakistan annoncent une catastrophe financière de très grande ampleur. Celle-ci se produira au moment où l'Union européenne se disloque pour des raisons que nous avons mille fois exposées, sans que les organes de direction, de stabilisation et de contrainte – gouvernement allemand, Commission européenne, Banque centrale européenne – puissent s'y opposer.

Cette dislocation survient alors que les gouvernements nationaux sont devenus fragiles. La fragilité de ces « gouvernances » est d'autant plus inquiétante que les classiques alternances sont perturbées ou empêchées par la décomposition des systèmes partisans : la social-démocratie européenne est moribonde et les partis qui se réclament du libéralisme économique, aujourd'hui discrédités, seront laminés par la catastrophe qui ravagera le fameux marché mondialisé. En d'autres termes, ce sont tous les blocs oligarchiques nationaux qui sont menacés de destruction.

La conjonction de ces crises fait craindre l'effondrement d'un monde de plus en plus perturbé par le changement climatique, sans que la promesse d'un avenir radieux, politique ou technique, puisse apaiser les angoisses. Il nous faut dès lors affronter des incertitudes maximales, sans se résigner au pire. Cela signifie que nous devons chercher dès à présent des points d'appui. Nous avons l'expérience des séismes financiers et des effondrements d'empire - l'empire ottoman il y a cent ans, l'Union soviétique plus près de nous – mais nous n'assisterons pas à une répétition historique de ces événements : la dislocation de l'Union européenne est un phénomène original face auquel nous ne sommes pas démunis. L'effondrement d'un empire entraîne la création d'Etats nationaux, de même que la destruction d'une fédération – par exemple la Yougoslavie. L'Union européenne est quant à elle constituée par des Etats nationaux reliés entre eux par des traités, ce qui change tout. Nous ne sommes pas dans un système fédéral disposant de moyens coercitifs,

militaires et policiers. Il y a bien un carcan monétaire appelé « zone euro », une chape technobureaucratique nommée « Commission européenne » et un centre berlinois bénéficiant de l'allégeance d'oligarques nationaux (1) mais ce centre est maintenant paralysé, nous avons conservé nos Banques centrales, nous savons comment recréer rapidement une monnaie nationale et le fonctionnement de la Commission repose sur le bon vouloir des États. En d'autres termes, la superstructure européiste peut s'effondrer sans gros dégâts puisque les infrastructures étatiques continuent d'exister et peuvent se renforcer à brefs délais.



Puisque les États nationaux sont, en dépit du processus d'« intégration européenne », les seules collectivités politiques réellement existantes en Europe, il sera logique d'en revenir à des politiques nationales, définies et conduites par les Etats souverains. On entrera dans une période qui sera dénoncée par la presse oligarchique comme un « repli nationaliste » alors qu'il s'agira d'une réorganisation interne au cours de laquelle les États chercheront à établir un nouvel équilibre européen et à instituer de nouvelles relations internationales dans le domaine de la monnaie, du commerce et de l'écologie, en vue de la mise en œuvre d'une nouvelle politique du développement.

En France, cette phase de réorganisation impliquera un renouvellement complet des dirigeants politiques, dans des circonstances et selon des modalités qu'il n'est pas possible d'imaginer - mais sans que soit exclu le risque de violence sociale, en raison des humiliations subies. Cette révolution politique pourra se fonder sur notre bloc de constitutionnalité. La nouvelle politique économique et sociale prendra appui sur un socle administratif qui mettra en œuvre la planification, conçue pour réduire les incertitudes, les nationalisations et les mesures protectionnistes indispensables au redressement du pays. La crise multiforme qui nous menace peut être l'occasion d'une politique salutaire.

Bertrand RENOUVIN

(1) Après Laurent Wauquiez, Valérie Pécresse est allée chercher à Berlin des idées pour son propre programme !